Belgique-België
P.P. - P.B.
6820 Florenville
BC 25428

ASTRAC en vrac

périodique trimestriel - numéro d'agrément: P601158
bureau de dépot: 6820 Florenville
rue de la Rosière, 4 - B-6820 Florenville

n° **58**

novembre 12

réseau des professionnels en Centres Culturels de la Communauté Wallonie-Bruxelles

Expéditeur: ASTRAC asbl, rue de la Rosière, 4 - B-6820 Florenville
tél.: 061 29 29 19 - fax: 061 31 11 37
courriel: astrac@centresculturels.be

destinataire:

Sommaire 58

Le mot du Président.....03

Actualités du secteur.....04

Télex révision du décret 4

La circulaire interprétative et au delà 5

Une journée pro sous le signe de la crise et de la transition. 11

Bienvenue au réseau !.....13

Focus terrain..... 20

Carton rouge à la crise.....30

Carte pro.....31

Vie interne.....35

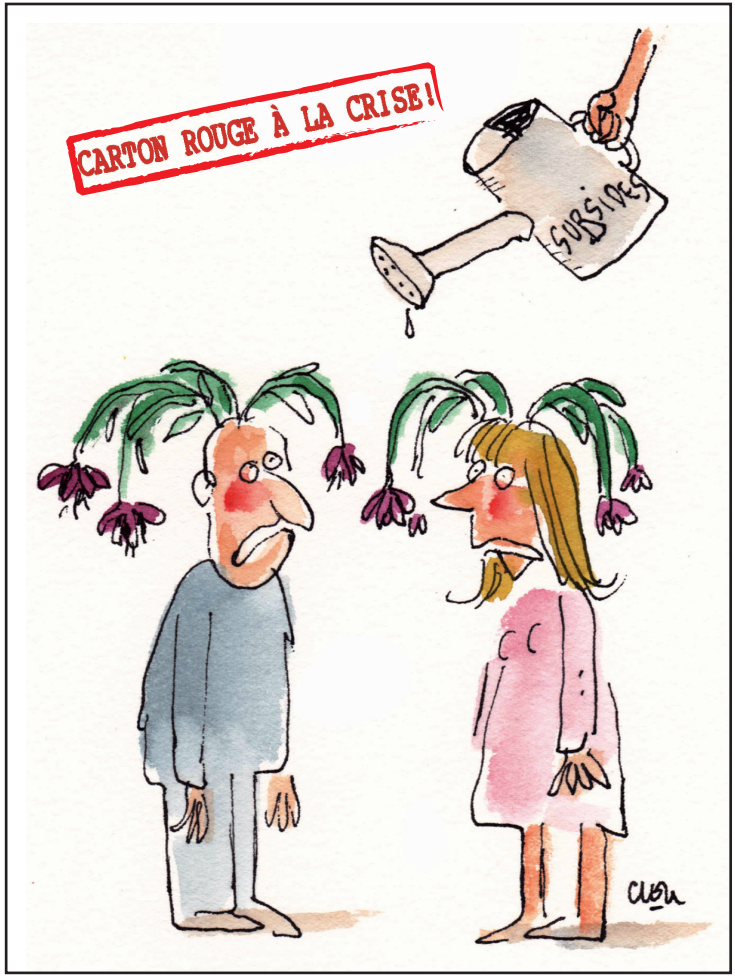

LA QUESTION DU SENS

Où il est question ici du sens, du sens à donner à notre intervention culturelle.

Nous sommes des professionnels des métiers culturels : de la régie au secrétariat, de l'animation à la manutention, du graphisme à la direction, nous aspirons, tous, à donner du sens à nos actions. Nous cherchons aussi à œuvrer dans la même direction. Un sens unique ? Nos efforts se perdent parfois dans la complexité de ce qui nous entoure : un contrat-programme qui, dans le sens que nous lui avions donné il y a quatre ans, s'éteint doucement et qu'il faut maintenir en vie pendant encore deux ans, un chantier du nouveau décret qui tarde à dévoiler ses grandes orientations, une circulaire interprétative qui questionne. Dans quel sens poursuivre notre route, et surtout à quel prix ?

Le contexte économique peu rassurant fragilise davantage encore nos convictions.

Chacun, à son niveau, doit garder confiance en ce qu'il est, en ce qu'il croit, en ce qu'il peut générer comme bénéfice.

Nous sommes compétents, nous connaissons nos potentialités.

Il n'est pas utile de toujours vouloir grandir.

Pour garder le cap, une seule issue : retrouver le sens de notre projet. La vérité est celle du terrain.

Il ne sert à rien de s'épancher en longs discours et tenter de justifier l'injustifiable. Non, la vérité est celle du terrain, un terrain à reconquérir, nous avons une responsabilité, nous professionnels de l'action culturelle, une responsabilité et une mission : celle d'encourager et d'accompagner nos concitoyens et concitoyennes à exercer leur droit à la culture.

Mais la question du sens n'occultera pas les moyens financiers nécessaires à son existence.

Et là, les chiffres parlent d'eux-mêmes, ce n'est plus de prudence et de créativité qu'il va falloir faire preuve, mais bien de choix décisifs et drastiques dans nos perspectives budgétaires. Si nous ne voulons pas prendre le risque de voir filer nos plus belles étoiles sous d'autres cieux, il m'apparaît comme une évidence que la question budgétaire doit être, de manière urgente, réinstallée à la table des discussions.

Des choix devront être faits. Nous devrons les assumer, dans la transparence, la négociation et la communication constructive, en connaissance de cause.

Christophe LOYEN, président

Télex révision décret

Lorsque vous lirez ceci, le groupe de travail constitué par le Cabinet de la Ministre Fadila Laanan pour préparer un projet de décret aura très probablement clôturé ses travaux et le chantier décret aura ainsi franchi une étape cruciale. Un exposé des motifs, un dispositif juridique, des commentaires d'articles ainsi que -espérons-le- un projet financier seront bientôt soumis pour analyse et avis à la Commission des Centres culturels. Les associations représentatives des pouvoirs associés que sont l'Union des Villes et des Communes et l'Association des Provinces Wallonnes seront en principe consultées également avant la présentation du projet en première lecture au Gouvernement, prévue pour le début de l'année 2013.

Comme vous le savez, l'ASTRAC a participé activement aux travaux du groupe de travail ainsi qu'aux débats dans les différents sous-groupes. Nous sortons de cette expérience avec une réelle satisfaction quant à la véritable écoute qui nous a été réservée, comme à l'ensemble des représentants du secteur.

Notre association est représentée en tant que « orua » à la 3C et continuera à y suivre ce dossier avec la plus grande vigilance. **Nous avons besoin de vous pour continuer à nourrir nos positionnements.** N'hésitez donc pas à nous communiquer tous vos points et vos questions !

La circulaire interprétative et au delà.

Quel accompagnement pour notre secteur dans la transition vers un nouveau décret ?

La circulaire interprétative aura bientôt 6 mois. Promulguée en avril dernier – alors qu'il était devenu clair que le calendrier « initial » fixé pour le chantier vers la révision du décret ne pourrait être tenu – elle devait « aider les centres culturels à se projeter dans l'avenir et à modifier s'il échet (sic) la manière dont ils abordent leur métier », « faciliter l'adaptation progressive des Centres culturels au futur décret en indiquant les invariants entre le décret de 1992 et l'arrêté de 1996 et le nouveau décret en chantier », ou encore « permettre à nos équipes d'appréhender, en douceur et avec intelligence, ce texte de loi qui, dans un avenir proche, encadrera nos Centres Culturels ».

Entre temps, une saison culturelle s'est achevée, une nouvelle a été imaginée, projetée, planifiée et inaugurée –

en 115 versions. Comment nos différentes équipes ont-elles accueilli et appréhendé cette nouvelle source réglementaire ? Comment pensent-elles la mettre en pratique à travers leurs actions et activités des mois à venir ?

Nous l'avons demandé à quelques-uns de nos membres.

Quelle a été ta première réaction quand tu as reçu la circulaire interprétative au printemps dernier ?

NC : Quand j'ai reçu le courrier, j'avais un peu peur de lire à quelle sauce on allait être mangé. Car lors de la dernière journée professionnelle de l'ASTRAC, la présentation de Luc Carton m'avait fait craindre des changements drastiques. Mais en réalité, je n'ai rien à craindre, car dans les Centres culturels, on travaille finalement à la transformation en permanence…

TP : Encore des mots, toujours des mots, les mêmes mots…

FS : Je l'ai survolée puis l'ai ramenée à la maison pour en faire une relecture à tête reposée. Même si les notions sont connues j'ai trouvé le texte plutôt... ardu et ai interrogé l'ASTRAC sur l'existence d'une lecture simplifiée à l'usage de nos administrateurs. L'accompagnement n'étant pas encore en place, j'ai donc essayé de simplifier sans dénaturer... Pas facile car le texte fait référence à de nombreuses sources décrétales et que tout ça reste très abstrait pour la plupart de nos administrateurs.

Qu'est-ce que tu en retiens aujourd'hui ?

NC : Je n'ai pas encore vraiment eu le temps, le nez dans le guidon que je suis, de me plonger dans le texte et l'analyser. On va y travailler de manière collective, à cette analyse, à Charleroi, entre opérateurs.

ThP : Il m'a fallu relire ce texte, muni d'un dictionnaire.

Rupture ou changement par rapport au passé ou continuation, voire retour aux sources ?

TP : Rien de révolutionnaire n'est inscrit. Certaines portes ouvertes sont ouvertes encore plus grand. Alors que l'automne arrive, et que l'austérité rend plus difficile le paiement de nos factures de chauffage, il serait bon de bientôt refermer des portes et d'arrêter de s'auto-flageller, voire de s'auto-congratuler comme étant les derniers

remparts de la véritable socioculture. En même temps, le Manege.Mons ou les Halles sont sortis du décret des Centres culturels, avec leur enveloppe, et la subvention de 30.000.000 euros pour Mons2015 reste intacte…

FS : L'orientation me semble aller vers la continuation, ou plutôt l'évolution. Les « missions de base » se trouvent confortées mais replacées dans un cadre plus large à redéfinir en fonction des enjeux du territoire. Rien de bien neuf en fait par rapport à ce que nous faisions déjà, si ce n'est que cela nous incite à ouvrir davantage notre champ d'action. Le tout sera de ne pas se perdre dans un trop grand champ !

NC : J'ai l'intuition que les changements qu'on nous demande, on les pratique déjà sur le terrain. On ne peut pas faire autrement : les priorités des gens d'un point de vue socio-économique ; l'apparition sur les terrains locaux d'entreprises nouvelles avec des préoccupations nouvelles ; le taux de chômage… Le seul truc, c'est que dans une asbl comme la mienne ou le seul animateur permanent c'est le directeur, qu'on me l'intime ou pas, je ne vais pas pouvoir faire, sur le terrain, plus que ce que je ne fais déjà.

Ce que je déplore aussi, c'est que cette politique de proximité qui fonde ce nouveau projet de décret semble manquer de spontanéité. J'ai l'impression qu'on va demander aux Centres culturels de devenir des plateformes « socio-économico-territorio-durables ». Je n'ai pas envie de ça.

Vas-tu changer des aspects de ton travail au quotidien suite à cette circulaire ? Lesquels ? Peux-tu (le cas échéant) donner un exemple concret ?

NC : Non, je crois que l'on travaille dans la bonne direction. Préparer le conseil culturel, les bénévoles, ça me paraît important. Car leurs premiers réflexes c'est de penser spectacle, diffusion,… La circulaire semble s'éloigner de cet aspect «vitrine».

TP : La pratique de l'autoévaluation, vaguement proposée et suivie voici quelques années par une série de centres culturels, sera appliquée chez nous – dans la mesure de notre temps disponible…

FS : Pour nous qui sommes «centre culturel local», c'est la question du territoire qui nous (pré)occupe le plus. Même si nous avions déjà anticipé l'esprit du nouveau décret en développant des synergies avec les opérateurs et acteurs des politiques culturelles

extra-locales, il nous semble que nous devons organiser une concertation plus formelle afin d'identifier des priorités communes. Des rendez-vous doivent donc être pris... mais la période s'y prête plutôt mal ! En attendant nous avons déjà, depuis l'an dernier, décentralisé notre Festival du Conte sur le territoire du Réseau des Bibliothèques dont nous faisons partie.

TP : Le diagnostic partagé du territoire est une démarche essentielle mais qui doit se mener en concertation avec la Commune et l'Echevinat de la Culture. Il faudrait une mesure forte de la Ministre pour conférer aux Centres culturels la mission de la coordonner. La tendance politique des dernières décennies, consistant à donner aux différents opérateurs culturels locaux des missions qui se recoupent de plus en plus, n'est pas tenable!

Il est probablement trop tôt pour conclure que la circulaire interprétative ne bouleverse pas vraiment notre secteur ; restons-en au constat que les évolutions auxquelles elle nous invite ne nous tombent pas dessus de manière impromptue. Ce qui ne veut pas encore dire que sa mise en pratique sera du gâteau !

Les témoignages ci-dessus parlent pour eux-mêmes : entre une certaine peur du changement ou d'une perte d'identité et l'envie de changements plus audacieux ou plus conséquents, elles démontrent comment le manque d'explications sur la teneur précise de cette nouvelle source réglementaire donne lieu à des interprétations assez libres ainsi qu'à un certain attentisme, renforcé encore par le manque de moyens et de temps qui se sont généralisés dans notre secteur…

N'abordons pas ici la question de savoir si la circulaire, par ses options prises, pourra oui ou non mobiliser les bonnes volontés des travailleurs des Centres culturels. Limitons-nous au simple constat qu'elle nous confronte à bon nombre d'interrogations assez fondamentales : des interrogations liées à la compréhension et à la communication de ses différentes recommandations tout d'abord, voire des questionnements concernant notre capacité d'y donner les suites attendues en apportant des changements sensés et opportuns à nos pratiques et à nos métiers. Et cela dans les circonstances particulièrement difficiles d'aujourd'hui et dans l'absence d'une perspective claire pour demain.

La mise en place d'un accompagnement pédagogique pour analyser, expliquer et faire vivre la circulaire, pourtant si nécessaire, ne s'avère pas évidente dans cette « pré-phase » de transition

vers un nouveau cadre juridique et philosophique. Les grandes orientations de la révision du décret commencent à être suffisamment connues, mais elles restent à l'heure actuelle au conditionnel: incertaines, car pas encore confirmées par la promulgation d'un texte de loi. Incertaines et indécises dans l'attente des commentaires et des précisions indispensables pour leur bonne compréhension.

La circulaire interprétative nous a été présentée comme un pont entre le décret de 1992 et le futur décret. Ce pont doit-il impérativement rester en construction tant que le chantier décret se poursuit ? Et qu'en restera-t-il une fois ce chantier conclu ?

Malgré toutes ces questions, des démarches de médiation de la circulaire commencent enfin à se construire.

Notre journée professionnelle du 22 janvier sera l'occasion d'un temps d'information et d'échanges avec des représentants de l'Administration et de l'Inspection sur l'ensemble de ses contenus ; chaque professionnel en Centre culturel pourra venir y poser ses questions ou faire valoir ses considérations.

Entre temps, un travail plus ciblé aura abouti à la publication d'un cahier méthodologique et pratique à destination des équipes des Centres culturels.

Il s'agit ici d'une mission spécifique pour relever et partager des bonnes pratiques en lien avec la mobilisation des populations et la conception d'hypothèses d'action dans un contexte territorial, mission confiée par la Fédération Wallonie-Bruxelles à Majo Hansotte, chargée d'une mission « citoyenneté » à la DG Culture. Pour la mener à bien, celle-ci s'est basée sur une méthode de recherche-action. Dans le courant du mois de septembre, des séances d'échange et de réflexion partagée en petits « focus groupes » ont eu lieu, rassemblant en tout 19 animateurs-directeurs de Centres culturels très différents. Chacun y était invité à expliciter et à faire le point sur la méthode de travail appliqué par son Centre culturel dans une ou plusieurs de ses actions concrètes vis-à-vis des populations et en relation avec un ou des territoires d'action de son Centre culturel.

Etant donné le contexte spécifique du secteur et le temps limité qui lui a été accordé pour accomplir sa tâche, Majo Hansotte annonce sa publication – qui sera prise en charge par le Service de la Formation des Cadres – non pas comme un « guide pédagogique », mais comme un outil provisoire, un premier jalon qui aura pour vocation d'évoluer et d'être réactualisé en fonction de l'évolution du contexte, dont le décret.

Mais ce n'est pas tout. Le document, attendu pour début 2013, devrait pouvoir s'inscrire dans une démarche plus large pour élaborer des formations et un accompagnement adapté pour mieux armer les professionnels du secteur, voire de la culture pendant cette période de refonte des politiques culturelles.

Sous l'impulsion du Cabinet de la Ministre Laanan, cette démarche actuellement en cours de construction se veut transversale de plus d'une manière : il s'agira non seulement d'atteindre à la fois les directeurs des structures et les membres de leurs équipes mais aussi et surtout de dépasser les seuls Centres culturels pour toucher d'autres secteurs également et notamment ceux de l'Education permanente et de la Lecture publique. Ceci afin de pouvoir permettre un croisement et une mutualisation des expériences et le développement partagé des compétences nécessaires à la construction conjointe ou concertée de projets d'action culturelle sur le terrain local.

D'emblée deux défis semblent s'imposer comme prioritaires dans ce contexte : (1) renforcer ou renouveler les compétences d'animation « socioculturelle » au sein des équipes en tenant compte des besoins et ressources spécifiques de la société contemporaine et (2) créer ou conforter les conditions, les savoirs et les moyens pour assurer un travail en partenariat ou en réseau pertinent dans le domaine culturel au sens large.

Et les initiatives concrètes qui seront développées en lien avec ces enjeux ? Elles sont à imaginer et à réaliser dans le courant des mois et des années à venir à partir, entre autres, de l'important travail réalisé récemment pour accompagner les professionnels de la Lecture publique dans la transition initiée par le nouveau décret pour ce secteur et, plus en lien avec notre propre secteur, à partir des conclusions du travail en cours sous la conduite de Majo Hansotte.

L'ASTRAC participe au petit « comité de pilotage » qui a été constitué par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans cette perspective. Tout en étant convaincu de l'importance d'un réel décloisonnement des différents champs d'action sectoriels, nous veillerons à y faire remonter les besoins, attentes et aspirations spécifiques des professionnels en Centres culturels. Nous comptons sur vous pour continuer à nourrir notre action !

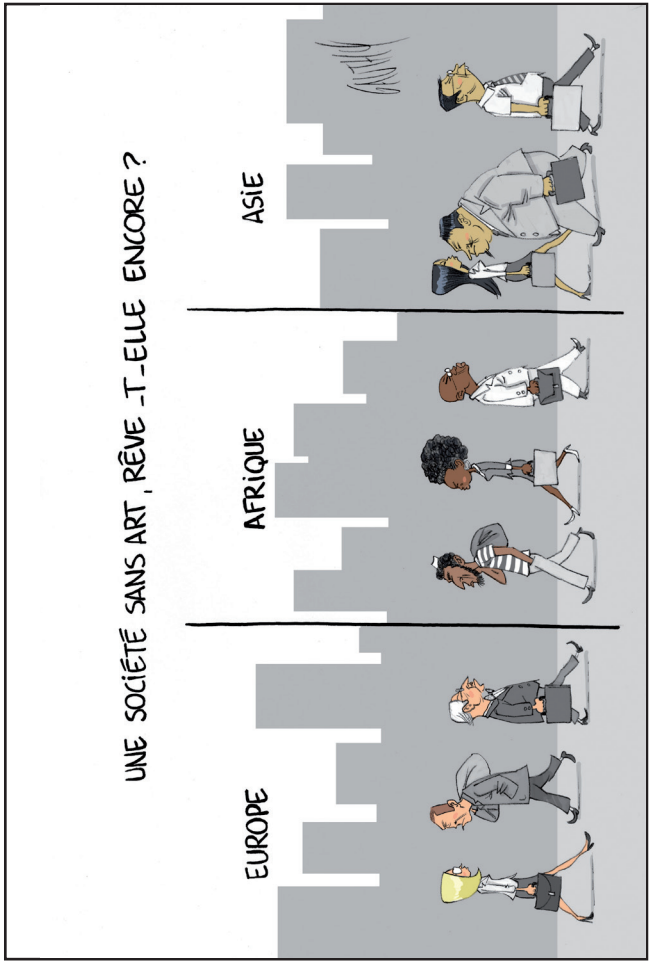

Une journée pro sous le signe de la crise et de la transition.

Avant-goût de la journée de rencontre professionnelle du 22 janvier 2013.

Nous finalisons en ce moment le programme de notre prochaine journée pro, le rendez-vous annuel incontournable pour les professionnels en Centres culturels et les amis du secteur.

La recette de base est bien connue désormais :

- des ateliers d'échange d'expériences et d'avis ;
- destinés aux différentes catégories de métiers ;

Actualités du secteur ...suite

- aboutissant si possible à des relevés de bonnes pratiques ou des prises de position commune ;
- sur des problématiques rencontrées dans le travail quotidien sur le terrain ou sur des enjeux liés aux actualités de notre secteur.

Si à l'occasion de la dernière édition de notre journée pro, nous évoquions des circonstances de plus en plus dures à cause des inquiétudes budgétaires et de l'incertitude persistante quant au renouvellement et au futur cadre de nos projets, l'année écoulée ne nous a guère apporté du réconfort.

Impossible de faire abstraction de ce contexte qui nous invite, jour après jour, à pratiquer cet exercice à la fois rude et délicat de s'adapter tout en restant soi-même. Savoir se repenser et se renouveler sans se perdre, c'est bien de cela qu'il s'agit car le changement est incontournable et urgent : si nos limites budgétaires et humaines ne sont pas encore atteintes, elles le seront prochainement. Notre journée de rencontre professionnelle du 22 janvier se propose de vous inspirer et vous épauler dans cette tâche aussi compliquée que complexe grâce à la mise en commun, la confrontation et la recherche partagée de solutions de toute nature.

Un temps d'échange sur **la circulaire interprétative** avec l'Administration et l'Inspection vous permettra d'appréhender les nouvelles balises de notre cadre réglementaire en cours d'évolution, et d'évoquer vos besoins pour l'accompagnement de nos équipes pendant cette période de transition. En ce qui concerne le programme des ateliers de travail partagé, nous étudions des thèmes comme **la mutualisation de ressources** entre Centres culturels, l'apprivoisement du temps et le crédo de **« faire moins pour faire mieux »**, **le rassemblement de l'équipe** autour d'un projet partagé et la recherche du **bien-être au travail**, la recherche de **financements alternatifs**, l'évolution du **métier d'animateur**, **la communication en temps de crise**, l'adaptation de notre régie à des formes de **diffusion « hors salle »**, les « trucs et astuces » comptables pour **boucler nos budgets** sous tension, …

Bloquez déjà la date dans vos agendas !
Le programme définitif vous parviendra prochainement.

Bienvenue au réseau !

Cinq animateurs-directeurs nouveaux dans le secteur se présentent.

ANIMATEUR - DIRECTEUR

Prénom : François
Nom : Prumont
Centre culturel : Hastière
Entré en fonction le :
10 novembre 2011
Âge : 30 ans

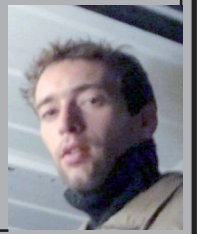

Formation et parcours professionnel *: Je suis sorti du Collège ND de Belle-Vue en 2001 en section scientifique pour ensuite rejoindre Louvain-la-Neuve et continuer mon cursus scientifique. Après 2 ans je me suis rendu compte que je ne voulais pas suivre cette voie. Je suis donc entré à l'Institut Cardijn pour faire des études d'Assistant Social. Diplomé en 2006, j'ai été engagé à l'ISBW comme animateur extra-scolaire sur la commune de Tubize. Par la suite, j'ai eu l'opportunité d'être engagé comme responsable de l'antenne sociale du plan "HP" de la commune d'Yvoir. Au sein de cette commune, j'ai créé une Maison des jeunes qui est maintenant reconnue par la Communauté française.*

Pourquoi animateur-directeur en Centre culturel ?*Je cherchais une nouvelle orientation à*

Bienvenue au réseau ...suite

ma carrière professionnelle, voulant travailler dans un secteur qui m'intéressait et près de chez moi. Le défi au sein du CCLH m'attirait car tout était à remettre en place et une nouvelle dynamique était amorcée.

Ces premiers mois ont été *: … difficiles car le passé du CCLH est ancré dans le quotidien des travailleurs et des personnes qui gravitent autours du Centre culturel. L'équipe en place depuis plus de 20 ans se retrouvait avec un nouveau directeur pouvant être leur fils ! Difficile également car je ne connaissais pas bien ce secteur.*

J'ai bien réussi à *: remobiliser l'équipe ; nous avons rendu un souffle nouveau au CCLH. Suite à mon engagement un autre animateur est venu renforcer l'équipe ; nous avons redéfini les rôles de chacun et tout le monde a trouvé sa place au sein du nouvel organigramme. Il règne maintenant un climat convivial et chacun vient travailler avec le sourire… Nous avons également un très bon contact avec la population, je pense que le Centre culturel propose des activités en adéquation avec les attentes des citoyens.*

Je dois apprendre à *: être encore plus rigoureux au point de vue administratif. Suite au chantier entamé l'an passé nous sommes encore en période de rodage, nous devons trouver le bon mode de fonctionnement afin d'être les plus performants possible et ainsi pouvoir proposer nos services de manière efficace aux associations de la commune.*

Ma contribution au développement du centre culturel sera *: de fédérer l'équipe afin de pouvoir assurer au mieux nos missions importantes dans une région précarisée comme la nôtre. L'accès à la Culture n'est pas un luxe ; tout un chacun doit pouvoir s'évader de son quotidien et rêver un peu… L'enjeu est également de fédérer le tissu associatif. Nous ne devons pas travailler chacun de notre côté mais allier nos forces afin de ne pas s'essouffler et proposer à la population des activités variées et de qualité.*

ANIMATRICE - DIRECTRICE

Prénom : Marie
Nom : Hardy
Centre culturel : Bièvre
Entré en fonction le :
26 janvier 12
Âge : 37 ans

Formation et parcours professionnel *: C'est avant tout mon éducation qui à distillé en moi une envie gourmande de regarder toujours au-delà… Si mes formations (psychopédagogique et littéraire) m'ont amenée à occuper des postes dans l'enseignement et le socioculturel (prof de français dans une classe de primo-arrivants, agent socioculturel, délégué en prévention générale en SAJ…), mon parcours professionnel, je le dédie à mon père qui m'a élevé selon des paradigmes tels que l'humanisme, le relativisme, la remise en question, l'analyse et l'action, avec, en filigrane, un mot d'ordre absolu : ne pas se prendre au sérieux !*

Pourquoi animatrice-directrice en Centre culturel ? *Parce que c'est à la croisée de tout ce qui me passionne : le rapport aux autres, la mise en lumière des talents, l'éducation permanente en termes d'infusion et de partage, le travail en maillage et l'échange de pratiques, l'analyse des besoins et l'affirmation d'un projet culturel fédérateur qui tend à rendre l'usager acteur de culture plutôt que consommateur.*

Ces premiers mois ont été *: riches, pétillants, savoureux, tantôt mouvementés, tantôt propices à l'analyse, sous le signe de l'échange et du lien, créatifs mais aussi administratifs, teintés de débrouillardise… en un mot : culturels !*

J'ai bien réussi à *: Nous avons bien réussi – car bien plus qu'un travail personnel c'est un travail d'équipe ! – à nous entendre et nous accorder, tant entre animatrices qu'avec les instances, sur l'utopie culturelle qui orientera nos actions futures en tenant compte du travail entrepris lors de la création et de la reconnaissance du centre.*

Je dois apprendre : *urgemment – les noms et prénoms des personnes qui ont un rapport de près ou de loin avec les instances culturelles « subsidiantes » : la musique, la danse contemporaine,…*

Et plus sérieusement : apprendre c'est tous les jours, pour toutes choses, et de tous… c'est avoir

Bienvenue au réseau ...suite

conscience de l'endroit d'où on part, sans jamais se croire « arrivé » !

Ma contribution au développement du centre culturel sera *: de mettre tout en œuvre pour conférer à la culture dans son acception « plurielle » une place importante dans l'espace publique, car elle demeure un des principaux composants du ciment démocratique !*

D'être fédératrice, génératrice de liens, de travailler dans l'infusion plus que dans la diffusion, de mobiliser, de rebondir, de cultiver les différences et de susciter surprises, interrogations et envies...

D'être en cohésion avec les lignes directrices du projet culturel issu d'une réflexion globale et collégiale (entre le Conseil culturel et l'équipe du Centre culturel) ainsi que du recueil des besoins de la population.

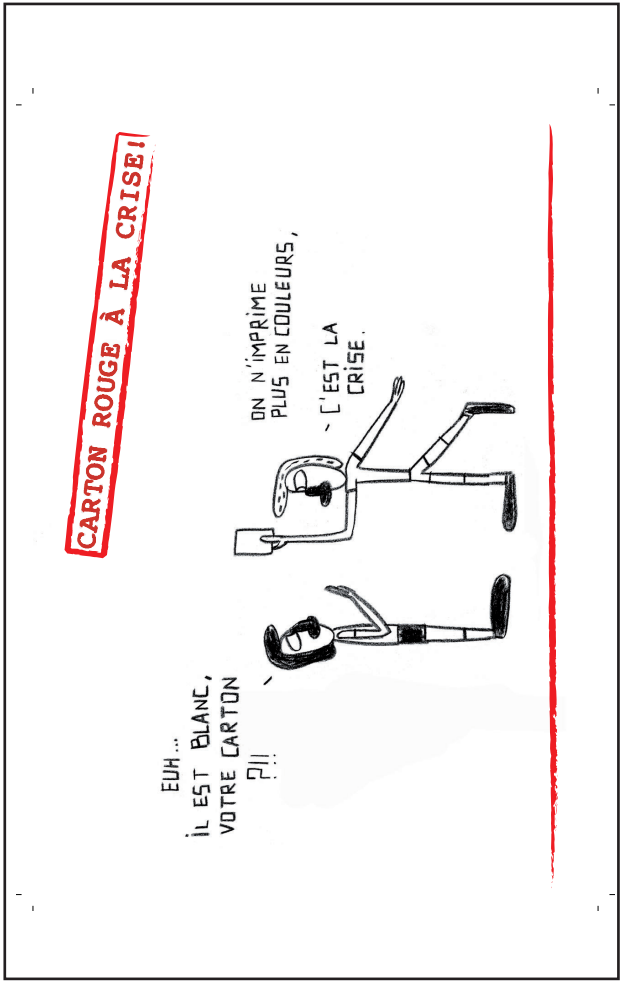

ANIMATRICE - DIRECTRICE

Prénom : Stéphanie
Nom : Croissant
Centre culturel : Andenne
Entré en fonction le :
1er février 12
Âge : 25 ans

Formation et parcours professionnel :*A l'origine, grande passionnée des arts de la scène et du cinéma, j'ai suivi une formation en arts du spectacle, à l'Ulg. J'ai poursuivi par une formation en gestion, simplement pour m'ouvrir l'esprit à d'autres choses, avoir un autre point de vue. J'ai ensuite travaillé dans une asbl qui s'appelle Réseau entreprendre dont l'objectif est de proposer une aide aux jeunes qui décident de lancer leur entreprise. Mon objectif personnel étant depuis toujours de travailler au service de l'art et de la culture. J'ai changé d'orientation assez rapidement.*

Pourquoi animatrice-directrice en centre culturel ? *Les Centres culturels me paraissent être les institutions culturelles les plus "proches des gens". De par leur ancrage sur un territoire et leurs collaborations avec la population de ce territoire, ce sont des lieux propices à l'accessibilité et au partage de la culture. Et ça, ça me plaît ! Ensuite, au contraire de beaucoup d'autres secteurs d'activités, les Centres culturels sont des lieux où l'on réflechit au sens des actions que l'on mène, où l'on parle de valeurs, de signification, où le rêve a encore toute sa place.*

Ces premiers mois ont été : *riches en rencontres et en découvertes… Ce qui les a rendus épuisants, mais surtout incroyablement dynamisants !*

J'ai bien réussi à : *prendre le train en marche. Tout va tellement vite, les projets de toute l'équipe sont tellement foisonnants qu'il a fallu faire un beau petit sprint pour grimper dans la locomotive. Mais maintenant, j'y suis !*

Je dois apprendre à : *gérer mon temps ! Et bien d'autres choses encore. Il me paraît clair que, dans un Centre culturel, chaque jour apporte son lot de nouveautés !*

Ma contribution au développement du centre culturel sera : *Je suis encore très jeune, ce qui a ses inconvénients, mais aussi ses avantages. L'inconvénient, c'est forcément que j'ai beaucoup à apprendre. L'avantage certain, c'est qu'à mon âge, on a tendance à croire que tout est encore possible et l'on voit les choses sous un œil différent. Un œil certainement un peu naïf, mais aussi plein d'espérances et plein d'idées, sans à priori. D'une*

Bienvenue au réseau…suite

certaine façon, j'espère pouvoir contaminer un peu le Centre culturel avec cette naïveté (à dose modérée !) qui, parfois, permet d'avancer plus loin que l'endroit où l'on pensait raisonnablement arriver.

ANIMATEUR - DIRECTEUR

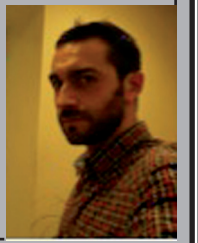

Prénom : Pascal
Nom : Pénichoux
Centre culturel : Bastogne
Entré en fonction le : 22 novembre 12
Âge : 33 ans

Formation et parcours professionnel *: Mon dernier diplôme est un master en Administration des institutions culturelles (IUP AIC) à Arles. J'ai travaillé autant en asbl musiques actuelles qu'en Centre culturel ou en Maison de Jeunes et de la Culture (MJC).*

Pourquoi animateur-directeur en centre culturel ?

C'est mon cursus professionnel, j'ai été coordinateur pendant de nombreuses années dans différentes asbl culturelles et l'opportunité d'être directeur s'est présentée a mon arrivée en Belgique… why not ? ;)

Ces premiers mois ont été *: Découvrir la "culture belge" et les modes de fonctionnement très différents de ceux en France, mais avant tout un super challenge !*

J'ai bien réussi à *: transposer mon expérience francaise en Belgique – je pense – et m'intégrer dans la ville.*

Je dois apprendre à *: mieux gérer le côté drh du poste…*

Ma contribution au développement du Centre culturel sera *: de faire plus connaitre aux habitants de Bastogne l'existence d'un Centre culturel, développer les partenariats avec les asbl locales et leur proposer une programmation de qualité.*

Faut-il encore le dire, le métier d'animateur-directeur en Centre culturel est tout sauf évident et surtout, ne s'invente pas d'un jour à l'autre. L'atelier de travail partagé organisé lors de notre journée professionnelle du 24 janvier 2012 sous l'intitulé « Quel avenir pour la fonction d'animateur-directeur ? » était l'occasion d'aborder, entre autres, la question des besoins des nouveaux venus dans le secteur.[1] Le premier constat dans ce contexte portait sur le sentiment de solitude et de manque de repères éprouvé par bon nombre d'entre eux, sentiment renforcé encore par un manque de formations réellement adaptées – le BAGIC ne prenant pas réellement en compte les spécificités de la fonction – et par une relative absence de l'Inspection pour accompagner leurs premiers pas.

L'ASTRAC et l'ACC tentent de répondre à la problématique à travers les rencontres, les formations et les services qu'elles proposent et à travers la réflexion qu'elles mènent sur le devenir de notre secteur et de ses métiers. Un projet de réalisation d'un vadémécum à destination de l'animateur-directeur est à l'étude pour être concrétisé après la mise en application du nouveau décret. Mais les missions « généralistes » et les moyens des associations fédératives ne leur permettent pas de faire un travail de proximité pour assurer un accompagnement plus ciblé et continu.

Ce rôle est néanmoins assuré de plus en plus par des concertations culturelles régionales. Dans plusieurs régions, des rencontres régulières entre animateurs-directeurs « voisins » permettent d'aborder et d'analyser ensemble des problèmes rencontrés au quotidien, de s'inspirer mutuellement des expériences de l'autre, de tenter de trouver des solutions ensemble, de parler d'une seule voix pour mieux se faire entendre dans un contexte supra-local.

Sous la coordination ou avec l'aide des Centres culturels régionaux, des offres de formations commencent également à se développer et sont proposées spécifiquement (mais pas

1 Le rapport intégral de l'atelier est à consulter sur : http://www.centresculturels.be/activites activitespassees.html

nécessairement uniquement) aux animateurs-directeurs.

C'est le cas, par exemple, de la formation « socioculturelle » organisée dans le Sud de la province de Luxembourg présentée plus loin dans ce journal.

Un autre cas est celui de la Coordination des Centres Culturels en Région Hutoise (CCCRH) pilotée par le Centre culturel de l'Arrondissement de Huy depuis une bonne vingtaine d'années. La CCCRH propose des modules de formation depuis quelques années ; elle se penche en ce moment sur la réalisation d'un véritable plan de formation pluriannuel basé sur une consultation des travailleurs culturels de la région et comportant un diagnostique des demandes et des besoins des travailleurs de l'ensemble des métiers présents en Centres culturels.

En attendant, deux formations spécifiques pour les animateurs-directeurs sont déjà programmées, en partenariat avec l'organisme de formation Semaforma.

Ces formations ne se limitent pas aux seuls membres de la Concertation mais sont ouvertes aux animateurs-directeurs des Centres culturels de toute la Fédération Wallonie-Bruxelles :

- le jeudi 8/11, de 9 à 16h : «Manager les transitions : séminaire pour les « jeunes directeurs». Formateur : Claude DENIS, superviseur et consultant pour des questions organisationnelles chez Semaforma ;
- le mardi 4/12, de 9 à 16h : «Les relations Conseil d'administration-directeur». Formateur : Georges DUTRY, formateur et consultant RH chez Semaforma, prof. FOPES/UCL et directeur-Gérant de Stratégies & Succès sprl.

Le coût de chaque journée est de 35 € (remboursables dans le cadre du fonds 4S).
Le lieu de formation est le Centre culturel de l'Arrondissement de Huy, Avenue Delchambre, 7A, 4500 Huy.

Inscriptions : par mail à info@ccah.be; par téléphone au 085/211206

Pour tout renseignement, demander Hervé Persain.

Focus terrain

Se construire un référentiel commun pour mieux travailler ensemble. Une formation « sur mesure » pour approfondir la collaboration régionale entre Centres culturels

Focus terrain... *suite*

La plupart des Centres culturels sont impliqués – de manière plus ou moins significative – dans l'une ou l'autre forme de concertation supra-locale ou régionale, souvent autour d'un Centre culturel régional, parfois à l'initiative d'un ou plusieurs Centres locaux. Assurer une fonction de plateforme d'échange d'expériences et de savoirs, développer une réflexion commune, prendre position ensemble pour mieux faire valoir ses arguments, concevoir et mettre en œuvre des actions communes, intégrer et planifier l'action culturelle régionale…: les ambitions de ces réseaux varient en fonction des lieux et des moments mais généralement les participants apprécient leur rôle qu'ils jugent enrichissant, comme une source de nouvelles intelligences, de nouveaux impacts.

Sur le terrain toutefois, le vrai travail en partenariat dans le cadre de projets de collaboration pertinents, durables et réellement partagés reste un vrai défi. Comment créer les conditions indispensables à la réussite d'une collaboration ? Quelles méthodes mettre en œuvre, quelles compétences mobiliser ?

Et si les premiers ingrédients des recettes de la «bonne collaboration » étaient tout simplement de prendre le temps de mieux se connaître et mieux se comprendre par l'acquisition d'un langage, voire d'un bagage culturel communs ?

C'est cette idée qui a surgi au sein de la «Concertation gaumaise », le réseau informel d'échanges et d'entraide constitué par les Centres culturels du Beau Canton (Chiny-Florenville), de Habay et de Rossignol. Les animateurs-directeurs de ces trois Centres culturels voisins, tous les trois plus ou moins nouveaux dans leur fonction, ont partagé un sentiment de manque de connaissance sur les principes fondateurs de leur secteur en particulier et de la culture en Fédération Wallonie-Bruxelles en général.

Nous sommes trop souvent le nez dans le guidon, un œil sur les projets et l'autre sur le budget. Nous voulions d'une part nous pencher sur les « origines» – le mouvement ouvrier du 19ème siècle, l'éducation populaire, l'évolution de cette vision à partir des années 60, … – et d'autre part

nous interroger sur la pertinence de notre regard et de nos pratiques actuelles, explique Pierre Fasbender du Centre culturel de Habay, inspirateur et premier moteur de l'initiative.

Il n'existe pas, dans cette région, de cycle d'études directement en lien avec les fonctions de cadre culturel au sens large. Il faut donc se constituer son propre cursus en quelques sortes, ajoute Sébastien Wilkin du Centre culturel du Beau Canton. Il y a aussi, progressivement, en Fédération Wallonie-Bruxelles un rajeunissement de ces cadres, notamment au sein du secteur des Centres culturels, qui pour nombre d'entre eux fêtent leurs 40 ou 50 ans. Ils voient le départ à la retraite de leur animateur-directeur, parfois en place depuis le début. Les cadres plus jeunes qui prennent le relais, comme c'est mon cas, n'ont pas toujours la connaissance de l'historique du secteur, des ses enjeux fondamentaux, etc.

Assez de raisons pour demander les conseils de l'Inspection et l'appui de la Maison de la Culture d'Arlon où Robin Lucas, animateur en charge de la coordination culturelle régionale s'est intéressé à la proposition : un projet de formation est né.

Etre animateur « région », c'est avant tout être à l'écoute : des populations, des associations et des acteurs culturels de sa région. C'est les aider à atteindre leurs objectifs, mettre en valeur leur action, identifier avec eux des enjeux de territoire et monter des projets communs pour y répondre… Au niveau du développement culturel régional, l'enjeu est de partager un référentiel commun qui permette de mieux collaborer, d'avancer ensemble dans une même direction.

Pour citer Bernard Mottet, du Centre culturel de Rossignol : Quand on regarde les différents animateurs-directeurs de Centres culturels, nous avons tous des profils différents et des trajectoires différentes. C'est loin d'être un mal, mais cela veut aussi dire que nous ne mettons pas nécessairement les mêmes définitions derrière les mêmes mots… Il était important de trouver un langage « commun », de parler des mêmes choses, des mêmes enjeux.

Dans ce contexte de développement culturel régional, l'envie de départ d'acquérir ou

Focus terrain... *suite*

d'approfondir ensemble certaines connaissances grâce à une formation est donc d'emblée lié au souhait d'approfondir la collaboration entre opérateurs culturels.

Rencontrer, échanger et apprendre ensemble permet non seulement de combler certaines lacunes mais aussi de mieux nous connaître et d'échanger nos pratiques. Cette formation, nous désirions qu'elle ouvre les portes entre nous en Sud Luxembourg, voire au niveau de toute la province, affirme Pierre Fasbender.

Pour les aider à creuser et réaliser ce projet de formation « sur mesure », les acteurs de terrain se tournent vers l'organisme d'éducation permanente Présence et Action culturelles (PAC) où ils peuvent compter sur l'investissement d'une collaboratrice particulièrement proche des Centres culturels.

Nadège Albaret : J'ai été profondément marquée par mon parcours de 11 ans comme animatrice-directrice au Centre culturel Le Fourquet et certains enjeux du secteur ont donné et donnent toujours sens à mon engagement professionnel. Ce qui m'intéresse aujourd'hui, c'est de me confronter à d'autres réalités, d'autres territoires, d'autres pratiques, d'autres secteurs, mais de façon transversale, toujours défendre les mêmes valeurs: d'une part celle d'une démocratie culturelle où chacun est producteur de sa propre culture, d'autre part la nécessité d'un travail concerté et pertinent entre les acteurs culturels, décloisonnant ainsi les champs d'actions parfois trop étroits. Mon engament actuel chez PAC, qui s'est donné pour mission d' « agir par la culture » au service de l'émancipation individuelle et collective, rentre dans cette continuité. Les acteurs culturels sont souvent dans une logique de concurrence plus que de coopération. Aussi, PAC se donne comme priorités de mettre en place des « espaces temps» de réflexion et de débat sur des questions culturelles actuelles où des questionnements sur le sens de l'action culturelle sont possibles et peuvent contribuer à un rapprochement.

La mise en place de la formation pour laquelle un financement via le Fonds 4S est obtenu se concrétise vite et sans difficulté. Les attentes ne sont pourtant pas des moindres : une formation à la fois théorique et pratique, à la fois historique et prospective pour créer les conditions d'une meilleure coopération, réfléchir collectivement aux stratégies de développement culturel territorial dans le respect des spécificités locales, créer

un référentiel commun, aborder des données institutionnelles, sociologiques et historiques et s'appuyer sur des exemples concrets.

Pierre Fasbender : Clairement, nous voulions du pratique, de l'assimilable, du concret. Notre désir était d'aller de la théorie – l'historique du mouvement culturel qui anime notre secteur, des concepts élémentaires tels que l'éducation permanente, la démocratisation de la culture, la démocratie culturelle, le territoire, l'analyse partagée, le droit à la culture, etc... – vers la pratique. La théorie pour donner du sens à notre action mais aussi des méthodes de travail concrètes, applicables dans nos métiers et des pistes tenant compte de l'évolution du secteur et de son cadre juridique.

Sept séances de travail partagé sont programmées. PAC fait appel à Lucien Barel, animateur-directeur du Centre culturel des Chiroux, qui n'en est pas à sa première expérience de formation dans le secteur socioculturel, pour les piloter avec Nadège Albaret. La méthode mise en œuvre s'inspire logiquement de la pédagogie active, avec des évaluations continues entre les formateurs et avec les participants.

Qui se présentent en nombre. Sans renier leur volonté de départ d'axer la formation sur le développement d'un réseau de collaboration entre Centres culturels voisins, les initiateurs gaumais décident d'élargir le cercle en invitant des collègues de Centres moins proches ainsi que d'autres acteurs culturels. Certains animateurs-directeurs amènent également leurs collaborateurs proches.

C'est une évidence, préconise Bernard Mottet. Nous avons même refait certaines choses en interne avec ceux qui n'ont pas participé à la formation et avec le conseil culturel. Dans notre petite équipe, il me semble essentiel que chacun soit bien conscient de nos enjeux, de nos objectifs, du « pourquoi » et du «comment ». Si on ne fait pas cet exercice en interne, comment pourrions-nous le faire en « externe » ?

Cinq séances plus tard, le groupe en est arrivé à l'exploration de pistes pour définir le fil rouge d'un projet d'action culturelle commun basé sur les premières conclusions d'une esquisse d'analyse partagée de leur bassin de vie.

Nous sommes dans la province du Luxembourg, dans une zone très peu peuplée en regard des autres provinces. Se posent dès lors plusieurs défis de taille : la mobilité des publics, entretenir une certaine curiosité et une envie de sortir de chez soi, de son village, observe Sébastien Wilkin.

Tableau de défis auquel son voisin de Rossignol ajoute, entre autres, la problématique de l'information : « le « faire connaître » et le « faire comprendre », avoir accès à une information de qualité qui ne tient pas en quelques lignes dans les agendas des médias classiques ; il y a de moins en moins d'espace pour cela ».

C'est à partir d'intuitions comme celles-ci que le groupe a été amené à observer, interroger et expliquer son contexte territorial, à faire le constat de problématiques communes aux différents participants, à décortiquer, comparer, évaluer ensemble ces problématiques pour les réunir, hiérarchiser, ou faire une sélection et pour tenter de trouver ainsi un enjeu susceptible de les mobiliser tous. Guidés dans cette recherche par les grands principes, les questions fondamentales et les balises institutionnelles du travail culturel à travers les éclaircissements de leurs formateurs. L'hypothèse de travail retenue pour l'instant porte sur l'interrogation des modèles dominants pour faire face aux tensions générées, dans cette région profondément rurale, par la proximité du Grand-Duché, et notamment à la « société à deux vitesses», en tentant d'ouvrir les populations à d'autres modèles.

En cinq séances, une réelle dynamique de groupe s'est créée – pour citer Nadège Albaret : « riche en rencontres, en échanges, en réflexions et en prises de conscience ». Avec les indispensables questionnements, confrontations, voire discordances, mais avec une satisfaction assez générale et surtout une envie d'aller plus loin.

Sébastien Wilkin : Tout d'abord quel confort de pouvoir prendre un peu de recul par rapport au quotidien du travail ! Puis, ces espaces d'échanges nous font nous sentir moins seul dans cette fonction complexe d'animateur-directeur... Enfin, la formation est une possibilité de pouvoir mieux s'outiller pour mener à bien les différentes missions de nos Centres culturels dont la coopération. Je suis pour une formation continuée car les métiers de la culture sont sans cesse en mouvement en fonction des décrets, des orientations politiques, des personnes présentes dans les associations...

Bernard Mottet : J'ai parfois l'impression de servir de cobaye. A tort ou à raison. Mais sinon, ce ne

peut être que positif : la formation nous conforte dans l'idée de renforcer davantage encore la concertation gaumaise née « spontanément » il a deux ans. Elle permet de mieux nous structurer dans ce sens. Elle nous a aussi confortés sur les « lignes de force » de notre analyse d'un bassin de vie réellement commun. Il serait intéressant de confronter tout cela avec des acteurs autres que « socioculturels » auprès desquels nous passons parfois pour des extra-terrestres…

Pierre Fasbender : Parmi tous les éléments positifs, je retiens la qualité du contenu et la profonde connaissance du secteur par nos animateurs. A la fois théoriciens et praticiens, ils ont un regard large et précis sur les Centres culturels. Pour les choses à développer encore, il me semble que la théorie ne se décline pas toujours facilement dans l'exercice de notre quotidien...

Aussi, les dernières séances seront consacrées à l'exercice de concrétiser l'hypothèse de travail identifiée ensemble dans des actions spécifiques adaptées aux contextes, aux circonstances de travail et aux aspirations de chacun, ainsi qu'à une présentation des modèles de coopération mis en place au sein du secteur dans d'autres régions en Fédération Wallonie-Bruxelles par les acteurs impliqués dans ces réseaux mêmes.

La formation se terminera bientôt. Et après?

Nadège Albaret : Il est encore trop tôt pour en parler. Les bases d'un travail possible de coopération sont jetées … les premières balises sont là, c'est aux participants maintenant de s'en emparer !

Robin Lucas : L'identification des enjeux spécifiques à notre territoire est un travail de longue haleine. Le futur décret proposera, je l'espère, un cadre méthodologique qui facilitera ce travail de diagnostic territorial.

Bernard Mottet, en tout cas, est optimiste : La « concertation gaumaise » ressort plus forte de cette formation et nous le « vivons » vraiment tous les jours ! Même s'il reste des inconnues – quelle sera la teneur exacte du futur décret ? quid d'un éventuel nouveau centre culturel à Virton ? … – les dynamiques suivront naturellement…

QUELLE ÉNERGIE POUR RÉCHAUFFER LE PEUPLE ?
SONDEN

Carton rouge à la crise !

Une campagne de résistance optimiste à la crise !

Les cartoons dans ce journal vous interpellent ?

Avec sa campagne « Carton rouge à la crise ! » lancé au printemps dernier, l'ASTRAC vise à susciter un questionnement sur des enjeux de société posés par la crise que traverse notre société et sur le rôle de la culture pour y apporter des réponses partagées. Mettre en évidence les

valeurs du secteur du non marchand, sensibiliser tout un chacun et notamment nos décideurs politiques à la fragilisation de ce secteur entrainée par les politiques d'austérité, insister sur l'importance d'**investir dans la culture** pendant cette période de crise comme source d'épanouissement et de créativité, de solidarité et d'équité, d'espoir et de perspectives nouvelles, voilà les principes que défend notre opération qui se veut ludique et positive.

Nous pouvons encore être optimiste, mais pour combien de temps encore ? Nous sommes mis à mal par le gel prolongé de nos financements et il est urgent d'expliquer par tous les moyens possibles que plus d'économies encore sur le dos de la culture porteront atteinte à notre société entière.

Notre campagne à besoin de votre soutien pour garantir son impact !

Tout un chacun peut participer en sensibilisant nos décideurs politiques par la signature et l'envoi d'une ou plusieurs des **cartes postales** que nous avons réalisées en collaboration avec les illustrateurs et dessinateurs de presse dont vous avez vu les réalisations dans ce journal. Notre petit stock s'épuise vite, contactez-nous sans attendre si vous souhaitez commander quelques séries.

Les originaux des cartoons font l'objet d'une exposition qui circule depuis le mois de mai dans différents lieux culturels de la Fédération Wallonie-Bruxelles et qui peut être visionnée au **Centre culturel de Bertrix** jusqu'au 18 novembre.

Votre Centre culturel aussi peut accueillir notre exposition. Contactez-nous dès maintenant toutes les informations pratiques et pour réserver vos dates.

Personne de contact : Frédéricque Bigonville
secrétariat.astrac@skynet.be
061/ 29 29 19 - 0477/ 877 738

Carte professionnelle

La Carte pro, ça marche !

« Durant l'été, sur la route des vacances, j'ai présenté ma Carte pro dans plusieurs lieu culturels en France et obtenu des avantages suivants : au Château du Haut-Koenigsbourg en Alsace, la réduction applicable au secteur culturel français ; à la Carrière des Lumières aux Baux de Provence, la gratuité ; au Musée du Louvre, la réduction pour les enseignants et au Centre culturel Georges Pompidou à Paris, la gratuité ».

Amis détenteurs de la Carte Pro, votre carte de cette saison est exceptionnellement valable 15 mois au lieu de 12 ! Nous espérons que vous en avez profité autant, sinon plus, que notre collègue Laurent Habran, du Centre culturel de Florennes. Comme lui, n'hésitez pas à nous communiquer vos «bons plans» afin d'en faire bénéficier les autres détenteurs.

La campagne de renouvellement de vos cartes a commencé. Un mail vous a été envoyé, dans le courant du mois d'octobre, pour vous rappeler les modalités pratiques à respecter pour recevoir votre nouvelle Carte pro début janvier 2013.

Les demandes pour le premier train doivent nous parvenir avant le 30 novembre !

Ne tardez donc pas à nous les envoyer ; vous pouvez le faire en nous renvoyant le bulletin ci-dessous dûment complété.

Pour rappel, la Carte pro est nominative et valable 12 mois. Elle ne coûte que 5 modestes euros. Depuis l'Assemblée générale de mai 2012, les détenteurs bénéficient en plus du statut de membre adhérent de l'asbl ASTRAC.

Pour consulter la liste des (plus de cents) partenaires officiels de notre action en faveur de la mobilité culturelle et pour valoriser les métiers

Carte professionnelle...suite

de notre secteur, rendez vous sur le site de l'ASTRAC à la rubrique «Carte Pro».

Vous pouvez bien sûr aussi nous contacter pour plus d'informations.

Avis aux partenaires.

Appel est fait aux Centres culturels qui ne nous ont pas encore rejoints dans cette aventure. Faites-nous vite savoir si vous souhaitez nous soutenir pour la nouvelle saison : cela nous permettra de vous inclure dans la prochaine édition de notre Guide des partenaires.

Personne de contact :
Frédéricque Bigonville
0477 877 738

secrétariat.astrac@skynet.be

Demande de Carte professionnelle

Prénom : .....

Nom : .....

Centre culturel .....

Adresse mail*: .....

Fonction au sein du Centre culturel*:
- o direction
- o animation
- o programmation
- o communication/graphisme
- o régie technique
- o administration
- o manutention/entretien

Je joins une photo (couleur ou noir et blanc format photo d'identité).
Je déclare faire partie de l'équipe professionnelle du Centre culturel.

Fait à ..... le .....

Signature :

Réunions de l'ASTRAC

Voici les dates des prochaines **réunions du Conseil d'administration** de l'ASTRAC en 2012 et 2013:

- jeudi 22 novembre au Centre culturel de Perwez
- jeudi 19 décembre (à confirmer) - Centre culturel La Villa Ganshoren
- jeudi 10 janvier 13 - lieu à déterminer
- jeudi 21 février 13 - Centre culturel de Bastogne
- jeudi 21 mars 13 - lieu à déterminer
- mardi 23 avril 13 - lieu à déterminer
- mardi 25 juin 13 - Centre culturel du Beau Canton à Chiny

Les réunions du CA se tiennent généralement entre 10 et 16 heures et sont mensuelles (sauf entre juin et septembre). Elles sont ouvertes à tous les membres effectifs de l'asbl.

Intéressé à mieux connaître l'ASTRAC, à participer à nos discussions et à nous présenter votre Centre culturel et son équipe ? Votre Centre culturel peut accueillir notre CA pour l'une de ses réunions en 2012! Prenez contact au 061/ 29 29 19 ou à astrac@centresculturels.be.

Un tout grand merci aux équipes des Centres culturels de Gembloux, Hotton, Huy, Ottignies, Chiny, Walcourt et Beauraing qui nous ont accueillis en 2012!

Bloquez aussi dès maintenant la date de notre **Assemblée Générale 2013 !**

Elle aura lieu **le 16 mai au Centre culturel M. Hicter, La Marlagne, Wépion** .

Contacts

Vous pouvez contacter l'ASTRAC par **courriel** à l'adresse suivante : <astrac@centresculturels.be>.
Nos numéros de **téléphone** :
061/ 29 29 19
0477/ 87 77 38 (Frédéricque Bigonville)
0475/ 26 82 25 (Liesbeth Vandersteene)
Nous serons bientôt à nouveau joignables par **fax**. Attention, **le numéro à changé : 061/ 29 29 19**.
Notre **adresse postale** : BP-20, 6820 Florenville
Tous ces renseignements ainsi que d'autres informations précieuses sont à relire sur notre **site web** <www.centresculturels.be>.
Notre **numéro de compte** : 068-2135341-10.

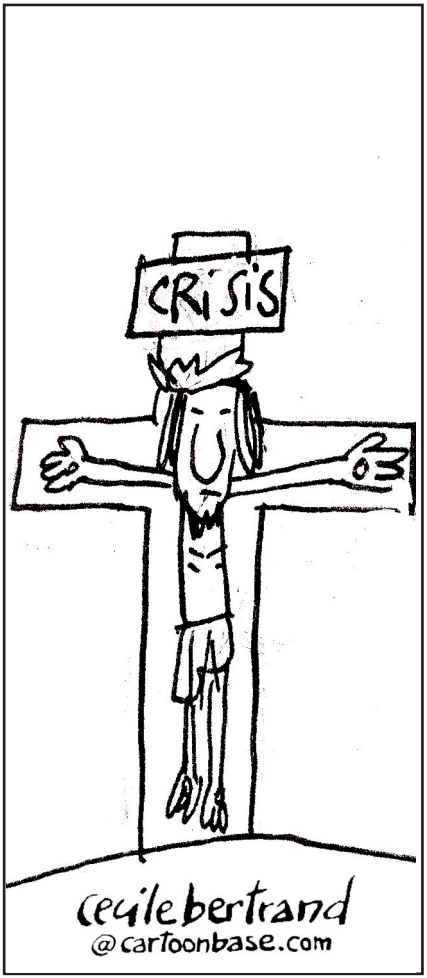

Conseil d'administration

Notre dernière AG a été l'occasion d'un renouvellement partiel de notre CA. En voici la nouvelle composition :

Les membres du bureau sont :
Président: Christophe Loyen (Chênée).....04/ 365 11 16
Vice-Président: Étienne Pévenasse (Gerpinnes)..... 071/ 50 11 64
Vice-Président: Michel Gelinne (Watermael-Boitsfort) .. 02/ 663 85 58
Secrétaire: Justine Dandoy (CCR Huy)..... 085/ 21 12 06
Secrétaire adjoint : Hervé Persain (CCR Huy)..... 085/ 21 12 06
Trésorier: Pascale Pierard (Ourthe et Meuse)..... 04/ 366 10 61
Trésorier-adjoint: Jean-Luc Gustin (Sprimont)..... 04/ 382 29 67

Les autres administrateurs sont :
Audrey Bonhomme (Verviers).....087/ 39 30 39
Pierre Fasbender (Habay)..... 063/ 42 41 07
Laurent Habran (Florennes).....071/ 68 78 90
Sabine Lapôtre (Walcourt).....071/ 61 46 86
Solenne Le Breton (Antoing).....069/ 44 68 00
Marie-Eve Marechal (Marchin).....085/ 41 35 38
Pierre Mativa (Wanze)..... 085/ 21 39 02
Bernard Michel (Fosses).....071/ 71 46 24
Laetitia Rasschaert (Watermael-Boitsfort)..... 02/ 663 85 58
Sébastien Wilkin (Beau Canton).....061/ 30 30 11
Nos administrateurs sont à votre service, n'hésitez pas à les contacter !

LOISIRS DE RICHES
CARTON ROUGE À LA CRISE!
DES PAUVRES ET DES JEUX!
KONAR